

Chers collègues du Pays de Gex,

Au sommaire de ce nouveau Pays de Gex Ainfos, et **en complément du SNU Ainfos envoyé par Bourg** :

1) 3 ouvertures de classe dans le Pays de Gex !

-> Et maintenant ? Audience Ministère sollicitée, motion à présenter en conseil d'école

2) RIS : le 25 novembre à Saint Genis Pouilly (Pregnin)

3) Stage début dans le métier : PES/T1/T2/T3: le 11 décembre à Bellegarde

4) APC : on continue !



Merci aux directrices et directeurs de bien vouloir transmettre ces informations à l'ensemble des collègues et des TR.

Bonne lecture !

1) 3 ouvertures de classe dans le Pays de Gex !

Le 16 octobre 2015, nous vous informions que D. Richard (f/f IEN) annonçait :

→ aux représentants de parents de Gex l'ouverture d'une classe à l'école maternelle des Vertes Campagnes

→ aux représentants de parents de St Genis l'ouverture d'une classe à l'école maternelle du Jura

→ aux collègues de l'école l'ouverture d'une classe à Péron !

Après l'annonce fin septembre de la création d'une nouvelle circonscription dans l'Ain, il s'agit d'une nouvelle et importante victoire ! Le SNUipp-FSU se félicite de cette avancée qui permet à ces équipes et leurs élèves de repartir dès aujourd'hui sur des bases plus sereines. Force est de constater que la mobilisation conjointe des parents (occupation, courriers, pétitions) et des enseignants (courriers, médiatisation), soutenue par les élus (interventions, mise à disposition d'un logement et du mobilier de classe ...) a payé !!!

ET MAINTENANT ?

Le SNUipp-FSU a sollicité le **Ministère pour une audience spéciale Pays de Gex**.

Nous vous proposons également **une motion à présenter en conseil d'école (version modifiable transmise en PJ du PdGAinfos)**, suivi d'un argumentaire (lecture facultative).

Mode d'emploi :

- tout membre du conseil d'école peut mettre aux voix une motion
- si possible, la transmettre en amont pour que chacun ait la possibilité d'en prendre connaissance
- en séance, lire et mettre aux voix la motion
- la transmettre en complément du PV à qui de droit, **en nous mettant en copie pour info.**

2) RIS: le 25 novembre à Saint Genis Pouilly (Pregnin)

Le décret d'août 2014 nous donne droit à 3 demi-journées de RIS par an (1 par trimestre), dont 3h sur le temps devant élèves. Les heures des RIS hors temps scolaire sont à décompter des heures d'animations pédagogiques. **C'est pourquoi, dans le Pays de Gex, 2 RIS seront organisées les mercredis après-midi et une sur le temps devant élèves.**

Le **25 novembre** de 13h30 à 16h30 **à Pregnin** (Saint Genis Pouilly), se tiendra la 1ère RIS de l'année dans le Pays de Gex. **Au programme :**

- *les salaires : ISAE, Protocole Parcours Carrière Rémunération (PPCR)*
- *Actualité locale : mobilisation sur la question du manque de moyens (effectifs surchargés, remplacement, RASED...)*
- *Dépouillement du Questionnaire FSU sur les conditions de travail dans le Pays de Gex*
- *vie TROP chère (point sur la rencontre du 14 octobre du sous-préfet avec le collectif contre la vie TROP chère dans le Pays de Gex),*
- *APC : on continue ! (<http://01.snuipp.fr/spip.php?article1176#form15>)*

Pour participer à cette RIS, il vous suffit d'envoyer le mail suivant (dûment rempli) à la circo (ce.0011371k@ac-lyon.fr), **au moins 48h à l'avance**. **Merci de nous mettre en copie pour avoir une idée du nombre de participants** (snu01.paysdegex@wanadoo.fr)

NOM Prénom :

A M. l'Inspecteur de l'E.N. du Pays de Gex

Ecole : Date :

Les personnels soussignés ont l'honneur de vous informer qu'ils participeront, en accord avec le décret 82/447 du 28/05/1982, à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp01, le mercredi 25 novembre de 13h30 à 16h30 à Pregnin, Saint Genis Pouilly.

3) Stage début dans le métier: PES/T1/T2/T3: le 11 décembre à Bellegarde

Nous vous proposons de participer à une journée d'information, le 11 décembre à Bellegarde (ou le 15 décembre à Bourg-en-Bresse).

Car vous vous posez des questions sur le métier, le mouvement, le déroulement de votre carrière (passage des échelons, calcul de l'AGS...), sur l'inspection, les permutations, sur vos droits aux différents congés, sur le fonctionnement de l'école, les relations avec les parents ou la municipalité, sur l'enseignement spécialisé, la maternelle... Vous êtes aussi confronté(e) à la pratique du métier et éprouvez des difficultés auxquelles la formation (ou ce qu'il en reste) ne vous a pas préparé(e).

Pour répondre à vos questions, mais aussi prendre en compte vos attentes en tant que jeunes enseignants, participez à ce stage, il est fait sur mesure et pour vous !

Plus d'informations et inscriptions sur [le site du SNUipp01-FSU](#).

Attention : date butoir d'inscription le 10 novembre !

4) APC : on continue !

Le contenu des 108 heures annualisées illustre combien **notre métier s'est complexifié** et **notre charge de travail s'est alourdie**. Valeurs de la République, conseil école-collège, handicap, nouveaux rythmes, nouveaux programmes, plus de maîtres ...

À chaque fois qu'une nouvelle commande éducative est passée aux enseignants, le ministère répond «108 heures !» comme si ces dernières étaient extensibles à l'infini. **Sauf que les enseignants effectuent plutôt deux fois qu'une ces fameuses 108 heures**. Et ce n'est pas la transformation des 60 heures d'aide personnalisée en 36 heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) qui ont changé la donne. Avec les nouveaux rythmes scolaires qui dans certains cas empiètent même sur le mercredi après-midi !! - le travail enseignant s'est intensifié avec le sentiment de n'avoir plus de temps pour l'essentiel. Même le travail en équipe est vécu comme une contrainte, alors qu'il devrait être une ressource pour mieux travailler.

Il faut que cela change ! Ensemble, prenons la main sur notre métier. Nous sommes les mieux à même de définir la qualité de notre travail au service de la réussite de nos élèves. Cela passe dès maintenant par le fait d'**utiliser en autonomie et en professionnels les 108 heures dont l'APC**. (Extrait de: <http://01.snuipp.fr/spip.php?article1176>).

Le SNUipp-FSU demande nationalement l'abandon des APC au Ministère.

Rappelons que suite à la consigne syndicale suivie par près de 20 % de collègues l'an dernier dans l'Ain, aucune sanction n'a été prise à ce jour.

Doriane HENNEUSE, Yoann ROBERT

Antenne du Pays de Gex

07.83.13.14.07

Se syndiquer au SNUipp-FSU : là

Nous pouvons répondre à vos sollicitations grâce aux cotisations de nos syndiqués.

N'hésitez plus, faites comme près d'un enseignant sur 4 dans le Pays de Gex, rejoignez le Premier syndicat des P.E. de France et de l'ain!

Le SNUipp-FSU de l'Ain, c'est 5 sièges sur 10 en CAPD et en CTSD

66% sont déductibles des impôts (ou crédit d'impôt si non imposable)

